

C'est à sir John Macdonald et à l'honorable John Costigan que la minorité acadienne doit d'avoir eu l'honneur d'avoir un représentant dans cette Chambre, quel que soit le peu de titres et de qualités personnelles qu'il puisse posséder. Le pieux devoir que je rends à sa mémoire est un acte de reconnaissance et pour mes compatriotes et pour moi-même. Puisse le Canada produire d'autres chefs de partis nationaux aux vues aussi larges, aussi philanthropiques et aussi libérales que celles qui caractérisaient mon défunt et très regretté ami.

L'honorable N. A. BELCOURT: Qu'il me soit permis de me joindre à l'honorable leader du Gouvernement et à l'honorable chef de l'opposition ainsi qu'à tous les honorables collègues qui m'ont précédé dans les éloges éloquents et sincères qui ont été faits de nos nombreux collègues qui, durant la vacance, sont allés recueillir la récompense suprême. On dit que c'est une pratique salutaire que de songer au jour où nous partirons pour entreprendre le long voyage au pays de l'inconnu. L'ordre célèbre des trappistes entretient chaque jour cette idée. Chaque fois que ces moines se rencontrent dans leurs monastères, ils échangent cette austère salutation: "Frère, il faut mourir". Bien que dans notre Sénat nous n'échangions pas une telle salutation, la mort emporte si souvent des membres du Sénat—et jamais en aussi grand nombre que durant la dernière vacance—que dans cette Chambre-ci, nous songeons constamment à la mort, nous manifestons, à notre issu, cette pensée de différentes manières en parlant l'un à l'autre. En tout cas, il est certain que la grande animosité ou plutôt la grande acrimonie qui existe ailleurs n'est pas évidente dans cette Chambre-ci.

J'approuve absolument et cordialement ce qui a été dit plus éloquemment que je ne pourrais le faire, au sujet des sept collègues qui nous ont quittés pour toujours. J'aimerais, cependant, pouvoir dire un mot au sujet de l'un d'eux, parce qu'il était de la province où je suis né et où j'ai toujours vécu. Il faisait partie du barreau de la province d'Ontario, et je me rappelle avoir plaidé de concert avec lui et contre lui, durant trente ans, dans les cours de cette province. Je veux parler de l'honorable M. Kerr, qui a pratiqué au barreau de l'Ontario durant près d'un demi-siècle. Il a toujours montré une grande dignité dans ses relations professionnelles.

Il avait une grande clientèle, et dans toute sa carrière il a laissé aux membres du barreau de l'Ontario un exemple qu'ils

se rappelleront, j'en suis certain. Nous pouvons tous nous rappeler que, durant les années qu'il a rempli les hautes fonctions de président du Sénat, il a été digne, courtois, affable et habile. Aujourd'hui, alors qu'il est allé recevoir sa récompense, ces choses doivent être rappelées en justice pour sa mémoire. Je me joins à mes prédécesseurs pour offrir nos sympathies aux familles des sénateurs qui nous ont quittés, à la veuve du regretté M. Kerr pour qui nos coeurs battent avec plus de sympathie. Aucune épouse d'un président du Sénat n'a par le charme de ses manières, gagné si complètement le coeur des sénateurs et de ceux qu'avaient eu l'avantage de la rencontrer dans nos cercles sociaux. Les membres de la famille Kerr ont aussi donné l'exemple du devoir rempli envers le pays et l'empire, et nous ne pouvons les oublier en cette occasion. Je crois que pas moins de trois ou quatre de ces membres sont ou ont été en service actif durant la guerre.

J'approuve chaleureusement tout ce qui a été dit, et j'espère que les familles de nos regrettés collègues recevront de Dieu le courage et la résignation qu'elles doivent avoir pour les soutenir dans l'épreuve qu'elles ont subie.

L'honorable LOUIS LAVERGNE: J'approuve ce qui a été dit par les honorables sénateurs relativement à la perte de nos collègues du Sénat, avec lesquels nous étions en si bons termes. Parmi les sept sénateurs qui sont disparus il y en avait un de la province de Québec, le sénateur Fiset, qui a rendu des services signalés comme médecin dans le district de Rimouski, et aussi de grands services militaires comme membre de la milice dans le Québec où il était lieutenant-colonel. J'approuve chaleureusement tout ce qui a été dit de nos regrettés amis, particulièrement du docteur Fiset, qui était un des plus grands chirurgiens du Québec et qui se montrait toujours empressé auprès de ses collègues lorsqu'ils étaient malades et le consultaient.

L'honorable H. J. CLORAN: Avant que les dernières fleurs aient été jetées sur les tombes de nos regrettés collègues, permettez-moi de jeter quelques poignées de sable sur deux au moins de ces tombes. L'une est la tombe de feu l'honorable John Costigan, connu, il y a trente-cinq ans, sous le nom populaire de "l'honnête John Costigan". Pas un homme dans cette honorable Chambre se le rappelle mieux que notre vénérable collègue, un modèle pour tous les Canadiens, l'honorable sir Mackenzie Bowell, qui l'a eu comme l'un de ses dignes et loyaux collègues? Puis-je lui faire un